

Précision importante sur cette version des programmes adaptée à la Nouvelle-Calédonie :

Depuis la révision constitutionnelle de juillet 1998, la Nouvelle-Calédonie a un statut unique de "collectivité française sui generis" avec pour conséquence un transfert de compétences de l'Etat aux institutions de la Nouvelle-Calédonie ; dont l'Education.

La Nouvelle-Calédonie s'est doté d'un **Projet Educatif** sur proposition du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et l'adoption par les élus du Congrès en 2016 des délibérations relatives à **l'avenir de l'École calédonienne** et à la **charte d'application des orientations de la politique éducative** de la Nouvelle-Calédonie.

Pour une comptabilité entre le **projet éducatif calédonien** et la réforme du collège initiée par le Ministère de l'Education Nationale, il a été demandé une contextualisation des programmes d'enseignement aux spécificités du territoire. Par ailleurs, dans la continuité des *Accords de Matignon* ratifiés en 1988 qui préconisaient une valorisation de la culture autochtone, le **projet éducatif calédonien** introduit un **enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak** à tous les niveaux de la scolarité.

Ainsi, le groupe de travail inter-degrés qui a eu la charge de l'adaptation des programmes des enseignements artistiques pour l'ensemble des cycles de l'école du socle, a veillé à une intégration de *l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak* dans le contexte culturel océanien de la région Pacifique.

Cette adaptation des programmes des enseignements artistiques a été menée sous la direction de l'Inspectrice de l'Education Provinciale et de l'IA-IPR en charge des enseignements artistiques, sous le contrôle de conformité de l'Inspection Générale de chaque discipline avant accord de publication par le Vice-Recteur de la Nouvelle-Calédonie le 16 février 2018.

Histoire des arts

programme adaptés au contexte de la

Nouvelle-Calédonie pour le cycle 4 du collège

Enseignement de culture artistique transversal et co-disciplinaire, l'histoire des arts, au cycle 4, contribue à donner à tous les élèves une conscience commune, celle d'appartenir à une histoire des cultures et des civilisations, inscrite dans les œuvres d'art de l'humanité. L'enseignement de l'histoire des arts travaille à en révéler le sens, la beauté, la diversité et l'universalité. L'histoire des arts est enseignée dans le cadre :

- des enseignements des arts plastiques et d'éducation musicale ;
- de l'histoire et de la géographie, non comme illustration ou documentation de faits historiques mais comme une dimension d'histoire et de géographie culturelles, par l'étude périodisée des circulations, des techniques, des sensibilités et des modes de vie ;
- du français, en s'appuyant notamment sur l'étude de grands textes littéraires, poétiques, critiques et dramatiques, de l'Antiquité à la période contemporaine, avec leurs transpositions cinématographiques ou leur mise en spectacle ;
- des langues vivantes, dont elle enrichit à la fois la dimension culturelle et le lexique de la description, des couleurs, des formes, des techniques et des émotions.
- de l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak.

Y prennent part, autant que possible, les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre) et la technologie ainsi que l'éducation physique et sportive. La participation du professeur documentaliste est précieuse pour susciter et accompagner une dynamique de projets.

L'histoire des arts contribue au parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves et concourt aux objectifs de formation fixés par le référentiel de ce parcours. Des partenariats, en particulier avec des structures muséales et patrimoniales, permettent aux élèves de rencontrer des acteurs des métiers d'art et de la culture et de fréquenter des lieux de culture (conservation, production, diffusion). Ces partenariats facilitent l'élaboration de projets inscrits dans le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.

Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires offrent un cadre particulièrement propice au travail collectif autour d'objets communs en lien avec les thématiques d'histoire des arts.

L'enseignement de l'histoire des arts offre un cadre particulièrement bienvenu pour l'approche des arts et cultures du Pacifique. Dans le cadre de l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak, l'enseignant choisira des contenus qui permettent au mieux le croisement entre les connaissances et compétences liés à l'histoire des arts et les six concepts qui servent de points d'ancrage à cet enseignement : la case, le clan, l'igname, la parole, la personne, la terre et l'espace. Il favorisera ainsi une contextualisation des connaissances et un partage des valeurs communes qui contribueront à construire le "*vivre ensemble*" inscrit dans le projet éducatif néocalédonien.

Les objectifs généraux de l'enseignement de l'histoire des arts pour la formation des élèves peuvent être regroupés en trois grands champs :

- des objectifs d'ordre esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité :
 - se familiariser avec les lieux artistiques et patrimoniaux par une fréquentation la plus régulière possible et par l'acquisition des codes associés ;
 - développer des attitudes qui permettent d'ouvrir sa sensibilité à l'œuvre d'art ;
 - développer des liens entre rationalité et émotion ;
- des objectifs d'ordre méthodologique, qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art :
 - avoir conscience des interactions entre la forme artistique et les autres dimensions de l'œuvre (son format, son matériau, sa fonction, sa charge symbolique) ;
 - distinguer des types d'expression artistique, avec leurs particularités matérielles et formelles, leur rapport au temps et à l'espace ; établir ainsi des liens et distinctions entre des œuvres diverses, de même époque ou d'époques différentes, d'aire culturelle commune ou différente ;
 - comprendre la différence entre la présence d'une œuvre, le contact avec elle, et l'image que donne nt d'elle une reproduction, une captation ou un enregistrement.
- des objectifs de connaissance destinés à donner à l'élève les repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé :
 - connaître une sélection d'œuvres emblématiques du patrimoine mondial de l'Antiquité à nos jours ainsi que de productions artistiques issues de la culture kanak : comprendre leur genèse, leurs codes, leur réception, et pourquoi elles continuent à nous parler ;
 - posséder des repères culturels liés à l'histoire et à la géographie des civilisations, qui permettent une conscience des ruptures, des continuités et des circulations ;
 - maîtriser un vocabulaire permettant de s'exprimer spontanément et personnellement sur des bases raisonnées.

L'enseignement de l'histoire des arts, qui contribue à ouvrir les élèves au monde, ne se limite pas à la tradition occidentale et s'intéresse à l'ensemble des champs artistiques :

- le champ classique des « Beaux-Arts » : architecture, peinture, sculpture, dessin, gravure ;
- la musique, le théâtre, l'opéra et la danse, le cirque et la marionnette ;
- la photographie et le cinéma ;
- les arts décoratifs et appliqués, le vêtement, le design et les métiers d'art, l'affiche, la publicité, la caricature... ;
- la poésie, l'éloquence, la littérature ;
- les genres hybrides ou éphémères apparus et développés aux XX^e et XXI^e siècles : bande dessinée, performance, vidéo, installation, arts de la rue, etc ;
- les pratiques artistiques traditionnelles des civilisations du Pacifique.

Au cours du cycle 3, les élèves ont appris à observer et décrire ces objets d'étude dans des termes appropriés à leur champ artistique et à leur langage formel ; ils savent les relier à des usages et en dégager de premiers éléments de sens à partir de leur observation et de leur ressenti. Au cycle 4, les élèves prennent véritablement conscience que les formes artistiques n'ont pas pour seul objet d'être belles, mais qu'elles sont signifiantes. Ils comprennent qu'elles participent de goûts et de pensées inscrits dans une aire culturelle, c'est-à-dire qu'elles prennent naissance dans une époque et un lieu situés au confluent de circulations, d'héritages et de ruptures dans le temps et dans l'espace, qu'elles expriment à chaque époque et dans chaque lieu une vision du monde, et qu'elles peuvent, réciproquement, influencer cette vision, c'est-à-dire agir sur leur temps.

À l'issue du cycle 4, les élèves ont pris connaissance de courants artistiques et mouvements culturels qui leur permettent de relier entre elles, de manière fondée, des œuvres contemporaines l'une de l'autre et issues de domaines artistiques différents. Ce savoir n'a pas pour objet l'érudition ; il développe chez les élèves le goût de contempler l'œuvre d'art, par l'appropriation de notions culturelles et artistiques qui traversent les disciplines, les

périodes historiques et les aires géographiques. S'appropriier ces notions éclairera leur fréquentation des expressions artistiques diverses qui rejoignent et expriment leurs propres interrogations, et celles de la société où ils évoluent, sur leur présence au monde.

L'expérience esthétique et l'étude des œuvres sont à la source de la démarche pédagogique ; celle-ci organise les contenus d'enseignement autour de quatre thématiques transversales où se croisent et se prolongent les domaines artistiques et les contenus disciplinaires du programme de cycle. Certaines de ces thématiques invitent à aborder tout particulièrement les arts et cultures traditionnels du Pacifique en les mettant en regard d'une histoire générale des arts. Elles peuvent être abordées, au cours du cycle et selon les enseignements, dans un ordre déterminé par l'équipe pédagogique, en tenant compte du parcours des élèves sur l'ensemble du cycle.

Les professeurs choisissent leur corpus d'œuvres et de textes en fonction des thématiques et objets d'étude proposés, ainsi que des disciplines impliquées. Les projets développés en équipe pluridisciplinaire, notamment dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, n'omettent jamais de fonder l'étude de ces thématiques sur des rencontres et des pratiques vécues par les élèves.

Compétences travaillées	Domaines du socle
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire une œuvre d'art en employant un lexique simple adapté. • Associer une œuvre à une époque et une civilisation à partir des éléments observés. 	1, 5
<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une analyse critique simple et une interprétation d'une œuvre. 	1, 3, 5
<ul style="list-style-type: none"> • Construire un exposé de quelques minutes sur un petit ensemble d'œuvres ou une problématique artistique. 	1, 2, 5
<ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte de la visite d'un lieu de conservation ou de diffusion artistique ou de la rencontre avec un métier du patrimoine. 	1, 2, 5

Attendus de fin de cycle
<ul style="list-style-type: none"> • Se rappeler et nommer quelques œuvres majeures, que l'élève sait rattacher à une époque et une aire de production et dont il dégager les éléments constitutifs en termes de matériau, de forme, de sens et de fonction. • Comparer des œuvres d'art entre elles, en dégagant, par un raisonnement fondé, des filiations entre deux œuvres d'époques différentes ou des parentés entre deux œuvres de différente nature, contemporaine l'une de l'autre. • Rendre compte en termes personnels d'une expérience artistique vécue, soit par la pratique soit comme spectateur.

Connaissances et compétences associées
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un lexique simple mais adapté au domaine artistique concerné, à sa forme et à son matériau, pour aboutir à la description d'une œuvre dans sa globalité. • Associer une œuvre à une époque et une civilisation en fonction d'éléments de langage artistique. • Amorcer, à l'aide de ces éléments, un discours critique. • Construire un exposé de quelques minutes sur un petit corpus d'œuvres ou une problématique artistique. • Rendre compte, en termes personnels et en utilisant des supports divers, de la visite d'un lieu de conservation ou de diffusion artistique, ou de la rencontre avec un métier lié à la conservation, la restauration ou la valorisation du patrimoine.

Thématiques	Objets d'étude associés
1. Les arts en Mélanésie depuis l'époque protohistorique	<ul style="list-style-type: none"> • Architecture et habitat précoloniaux • Objets culturels, rituels et usuels • Les arts de tradition orale et leur transmission aujourd'hui
2. Les arts en Occident de la Renaissance aux avant-gardes (1400-1870)	<ul style="list-style-type: none"> • Le sacre de l'artiste • Arts, société et modes de vie • Les arts et leur public : fonctionnalité, sensibilité et critique.
3. Les arts dans le monde à l'époque des colonialismes (1850-1960)	<ul style="list-style-type: none"> • Le choc des cultures et des ailleurs : exotisme, occidentalisation et orientalisme, primitivisme • Évolutions de l'habitat et urbanisation • Arts, sciences et techniques

4. Les arts à l'ère de la mondialisation (de 1945 à nos jours)	<ul style="list-style-type: none"> • Arts, artistes et patrimoine en Nouvelle-Calédonie • Les métissages artistiques dans un monde globalisé • Arts et émancipations dans le monde
Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève	
<p>1. Démarches comparatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mettre en parallèle des œuvres de même période ou de périodes voisines, de domaines artistiques différents ou identiques, autour de binômes (linéaire/pictural ; plan/profondeur ; forme fermée/forme ouverte ; unité/multiplicité ; clarté/obscurité ; statisme/mouvement, production/réception, forme/fonction, science/création, héritage/innovation, corps/machine etc.). • comparer des techniques et matériaux observés dans des œuvres ou bâtiments anciens avec les bâtiments et décors du collège et de son environnement et les objets du quotidien de la classe ; • relier, en argumentant, des œuvres étudiées en classe à d'autres vues ou entendues en -dehors, lors de sorties, de projets ou de voyages ; • comparer, sur écoute, des écritures littéraires ou musicales anciennes, manuscrites ou non, avec leurs retranscriptions modernes. <p>2. Description, représentation, transposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyser une œuvre d'art par ses dimensions matérielle, formelle, de sens et d'usage ; • appréhender un espace architectural par ses représentations : maquette, plan, élévation, dessin ou schéma, axonométrie, photographie ; • travailler (éventuellement dans le cadre d'un partenariat avec une bibliothèque ou un service d'archives) sur le rapport texte-image à partir de manuscrits enluminés ou musicaux, ainsi que de livres à gravures et de périodiques, sous forme numérisée ; • à partir d'un tableau et d'un morceau de musique, concevoir une narration –éventuellement parodique– sous forme d'un texte d'invention, une scène dramatique ou de marionnettes, une courte séquence filmée ou une chorégraphie, une bande dessinée ou une animation ; • à partir d'un texte dramatique, oratoire ou poétique, travailler sur sa lecture à haute voix, sa diction, la déclamation, la mise en musique, en image et en espace ; • utiliser différentes grilles d'analyse, de lecture ou d'interprétation d'un tableau et présenter la description obtenue aux autres (possible dans le cadre d'un travail collectif par groupes). <p>3. L'élève médiateur et passeur de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prendre part à un débat sur des œuvres d'art et objets patrimoniaux ; • réaliser en équipe du matériel d'exposition : affiche ou flyer, idées de scénographie, notice de catalogue ou cartel pour une œuvre ; • lors d'une sortie, présenter brièvement une œuvre, un monument, un bâtiment, un objet... à la classe ou à une autre classe ; • préparer en petits groupes la visite d'une exposition ou d'une manifestation à l'intérieur du collège pour d'autres groupes, des parents ou des groupes d'élèves des cycles précédents ; • créer, individuellement ou collectivement, des formes numériques courtes rendant compte de manière imaginative d'un événement, d'une expérience artistique, de la rencontre d'une œuvre d'art ou d'un espace patrimonial : micro-fictions, mises en scène graphiques de documents numérisés, notices appelables par QR-codes, etc. 	

Croisements entre enseignements

Enseignement transversal de culture artistique, l'histoire des arts est faite par nature de croisements interdisciplinaires. Ceux-ci trouvent un champ d'exercice privilégié dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

En lien avec les pratiques artistiques, particulièrement celles développées dans le cadre des enseignements d'arts plastiques et d'éducation musicale, l'histoire des arts a une place intrinsèque dans toute thématique touchant à la culture et à la création artistique. Elle a sa place dans tout EPI comprenant une dimension d'histoire ou d'anthropologie culturelle, notamment liée aux éléments fondamentaux de la culture kanak.

Plus largement, les thématiques et objets d'étude proposés en histoire des arts sont à même d'enrichir chacune des thématiques de ces enseignements d'un ensemble de références artistiques du passé et du présent.